



E1 - 2023-2028

Entente intervenue

ENTRE D'UNE PART,

Le Comité patronal de négociation
pour les centres de services
scolaires francophones (CPNCF)

ET D'AUTRE PART,

La Centrale des syndicats
du Québec (CSQ) pour le compte
des syndicats d'enseignantes
et d'enseignants qu'elle représente

Dans le cadre de la loi
sur le régime de négociation
des conventions collectives dans
les secteurs public et parapublic

(RLRQ, CHAPITRE R-8.2)

Capsule d'infos sur la
nouvelle convention
2023-2028

www.sern.qc.ca

EN PRÉSENTATION CE SOIR

1/5

FSE FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT CSQ
Centrale des syndicats du Québec

2023-2028

La nouvelle entente négociée par la **FSE-CSQ** et l'**APEQ**, que change-t-elle?

Nos profs, NOTRE DEVOIR.

E1 - 2023-2028
Entente intervenue
ENTRE D'UNE PART,
Le Comité patronal de négociation pour les centres de services scolaires francophones (CPNCF)
ET D'AUTRE PART,
La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) pour le compte des syndicats d'enseignantes et d'enseignants qu'elle représente
Dans le cadre de la...
sur le régime de...
des conventions...

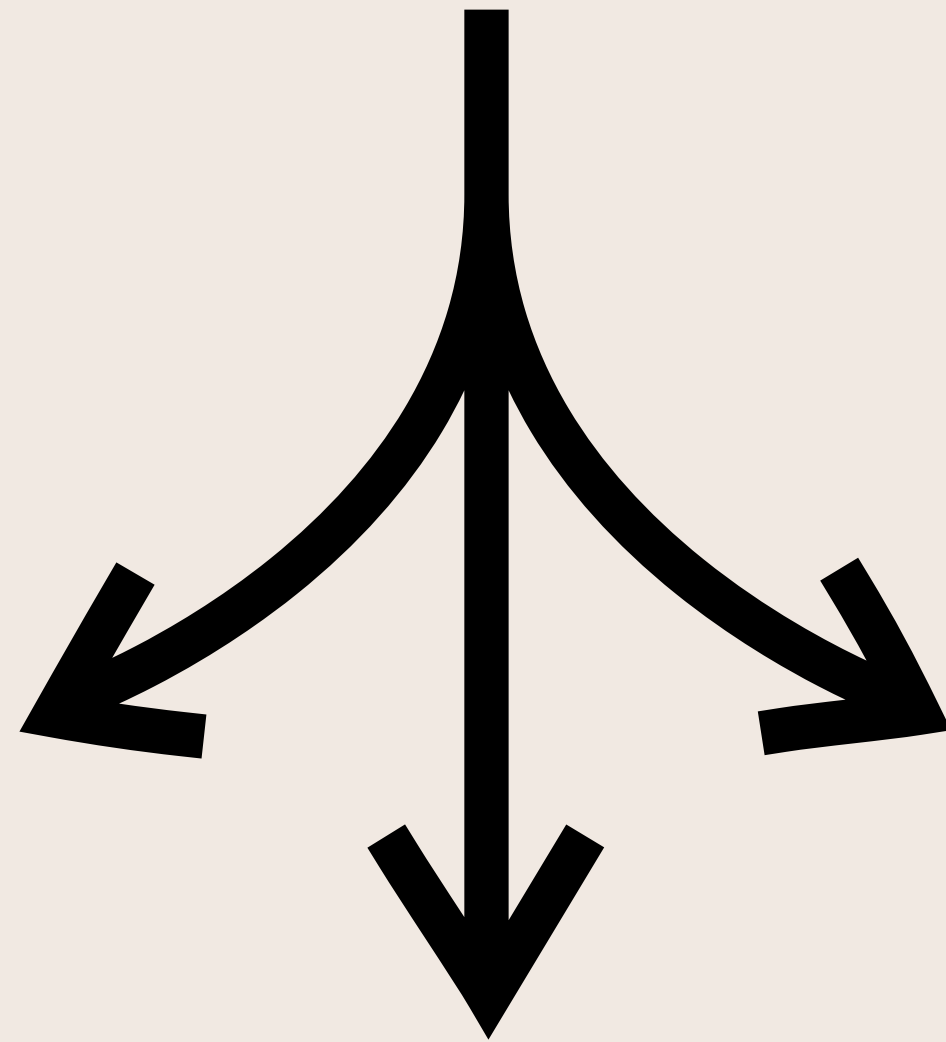
Les enseignants réguliers à statut particulier au secteur des jeunes.

Mieux connus comme étant les

E2

01

E1-E2-E3? Mais qu'est-ce que ça veut dire?



E1

Enseignant régulier temps plein

E2

Enseignant régulier à statut particulier au secteur des jeunes

E3

Enseignant précaire à contrat à temps partiel

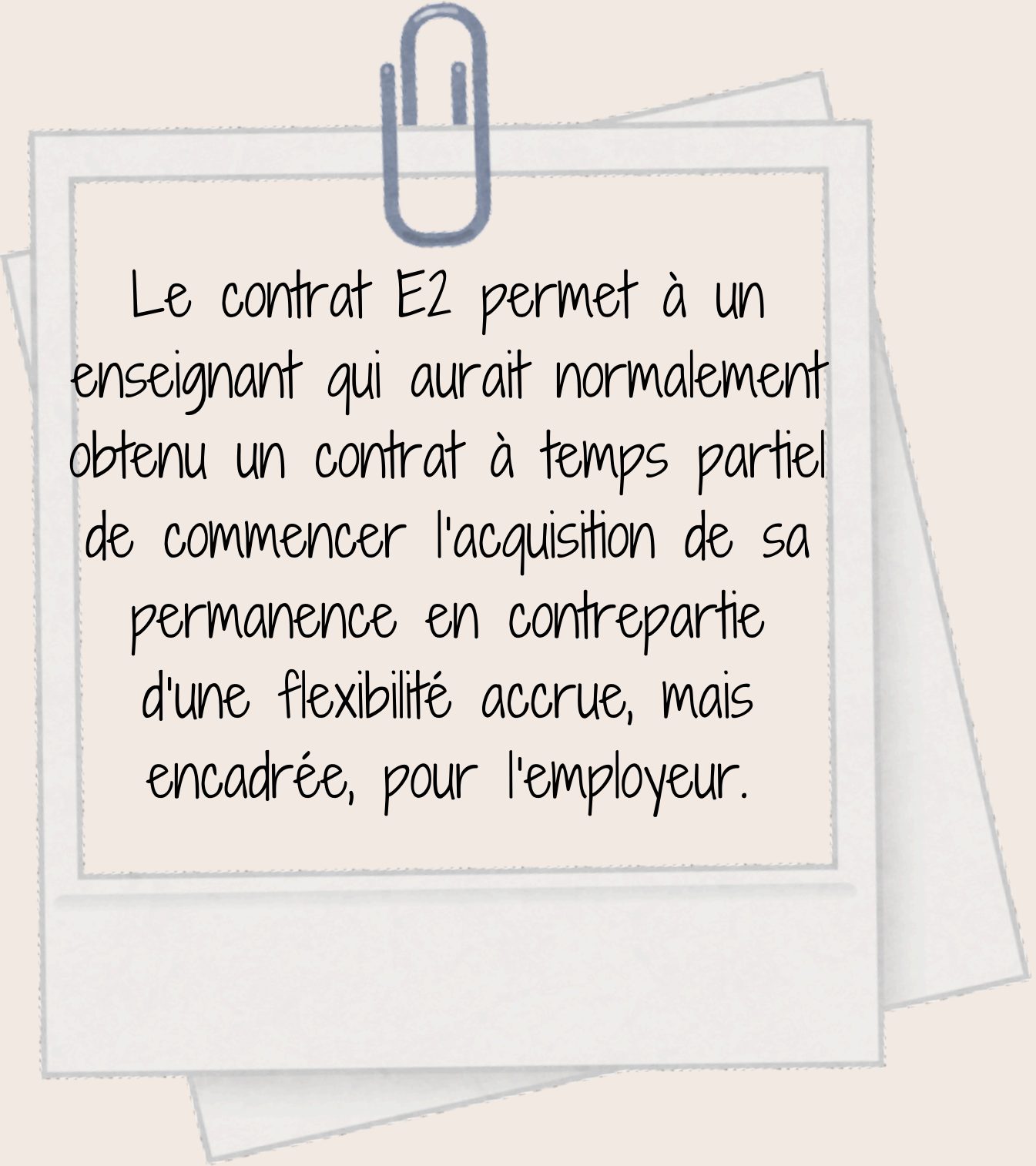


02

Objectifs des E2

Annexe 10

Demande patronale



Le contrat E2 permet à un enseignant qui aurait normalement obtenu un contrat à temps partiel de commencer l'acquisition de sa permanence en contrepartie d'une flexibilité accrue, mais encadrée, pour l'employeur.



Contribuer à la stabilité des équipes-écoles;



Faciliter l'intégration des enseignants en début de carrière;



Favoriser l'accès à la permanence à des enseignants LQ qui ne disposeraient pas d'un contrat y donnant accès.

03 Répartition des 154 contrats E2 au CSSRDN

juin 2024

154 contrats E2 sont donnés au CSSRDN par le MEQ.

2024-2025

Le CSS répartit les contrats E2 entre les écoles en fonction de ses besoins.

Et la suite...

Le CSS tend à maintenir la répartition, mais peut la réviser si les besoins le justifient et ce, après consultation du syndicat.

04

Droits et obligations du E2

Les clauses 5-3.14 à 5-3.19 ne s'appliquent pas

La clause 5-15.00 ne s'applique pas

8-4.01

8-5.02 B)

Le E2 ne peut pas être en excédent ou mis en dispo.

Le E2 ne peut obtenir un CST.

Après consultation de l'enseignant, le CSS peut modifier la tâche annuelle du E2.

Si la tâche comporte un % attitré à de la suppléance, il peut y avoir variation des heures consacrées aux cours et leçons

05

Droits et obligations du E2

Modification de 5-3.20

6-8.02 s'applique

8-4.01

Le E2 passe avant les 400 jours pour obtenir un E1.

Le E2 peut être rémunéré à 1/1000 + 33% s'il fait de la suppléance.*

Si modification = changement de champ, entente entre direction et enseignant est requise.

*Si dans sa tâche annuelle le E2 a du temps reconnu pour de la suppléance, c'est seulement le dépassement de ces heures qui seront à ce taux.

06

L'engagement de l'enseignant régulier à statut particulier

1

Les contrats E2 sont offerts aux enseignants LQ en respectant la clause 5-1.14 c'est-à-dire la liste-école.

2024-2025

2

Lorsque les contrats E2 ont été offerts sur la liste-école, la direction PEUT l'offrir à des enseignants LQ qui détiennent un contrat dans l'école, mais qui ne sont pas encore sur la liste-école.

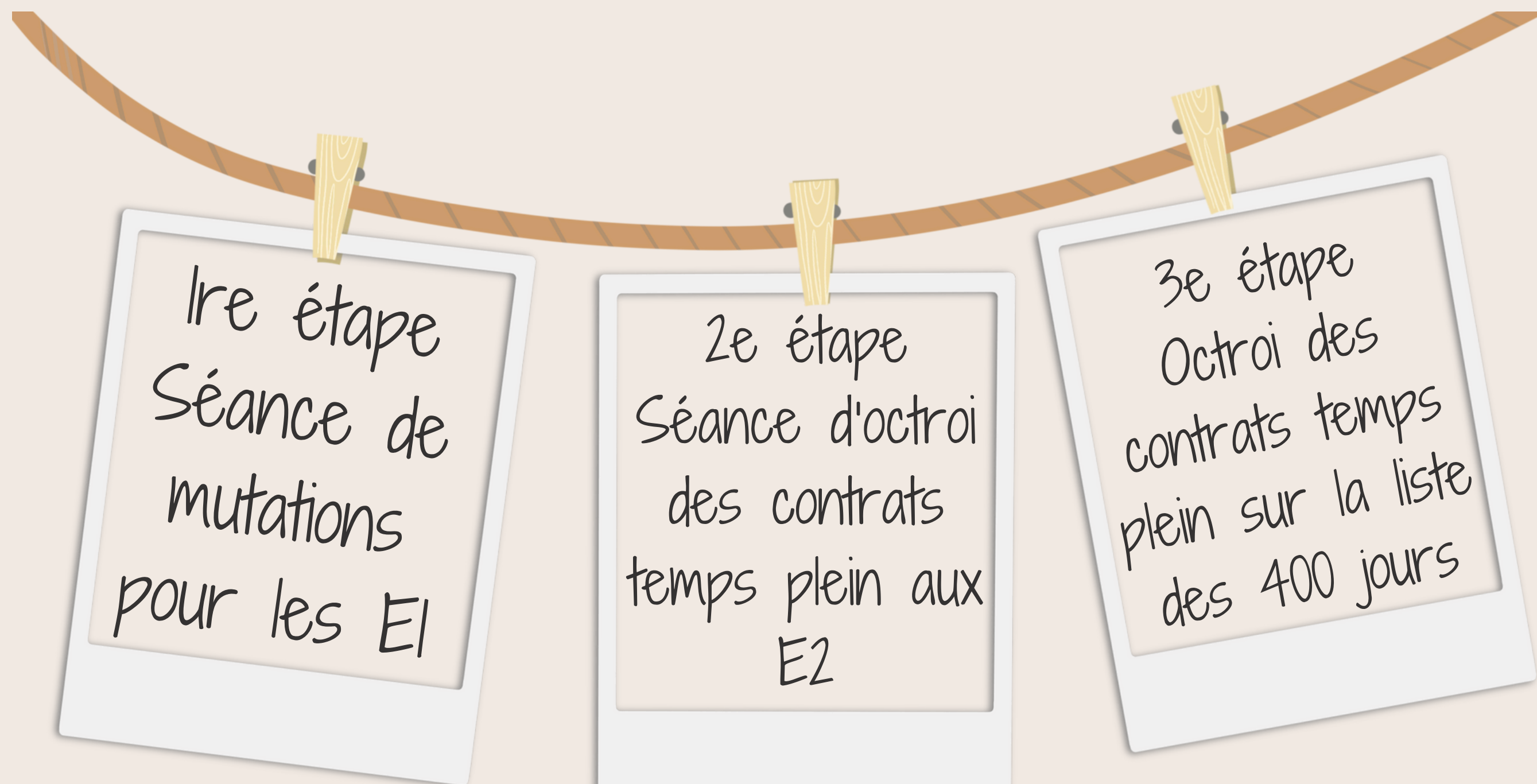
3

Les contrats E2 sont offerts selon les modalités de la nouvelle séance d'affectation.

À partir de
2025-2026

07

L'engagement de l'enseignant régulier à statut particulier



08 Affectation et mutation des E2

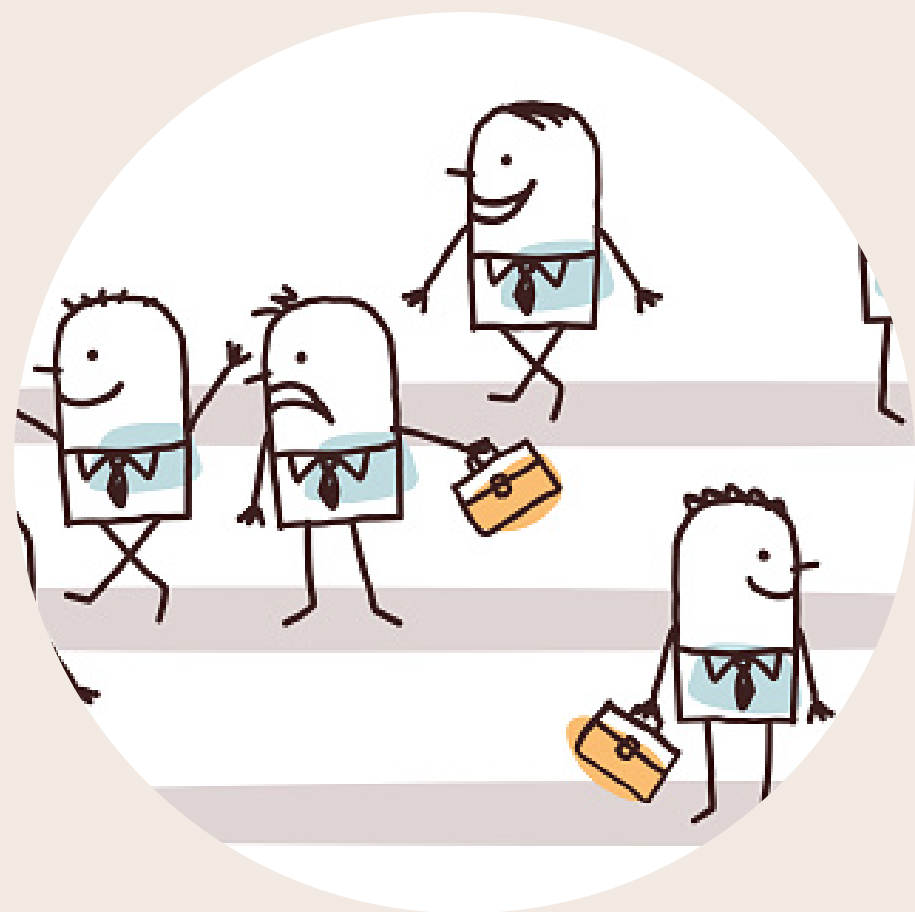


L'affectation d'un E2 se fait prioritairement dans une seule école. À défaut, les écoles doivent être à une distance raisonnable.

Aucun changement d'école ne peut survenir en cours d'année scolaire



09 Affectation et mutation des E2



La mutation volontaire des E2 sera possible seulement pour accéder à des contrats E2 disponibles

Un enseignant E1 (régulier), ne peut être affecté à un contrat d'enseignant à statut particulier

Après le 8 août, aucun mouvement de personnel n'est permis.

10 Comment peut être confectionné un contrat E2?

1

Un remplacement à 100% d'enseignants absents pour toute l'année scolaire.

2

Combinaison de remplacement de moins de 100%.

3

Tâche éducative résiduelle + combinaison de remplacement de moins de 100% ou d'autres tâches éducatives.

4

Si la direction est dans l'incapacité de confier une pleine tâche éducative, elle peut combler avec de la suppléance à la tâche.*

*Dans ce cas, le E2 sera prioritaire pour la suppléance en vertu de 8-7.11